

RAPPORT ANNUEL

2010



LA LUXEMBOURGEOISE a confié la construction de son nouveau siège à Leudelange
à l'ATELIER d'ARCHITECTURE et de DESIGN JIM CLEMES.

Créé en 1984, l'atelier d'architecture signe la réalisation de nombreux édifices hors du commun.

L'un ou l'autre de ceux-ci ont servi à illustrer le présent rapport.

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 28 AVRIL 2011

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances

Siège social: L-1118 Luxembourg 10, rue Aldringen

R.C.S. Luxembourg: B 31 035





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents honoraires:

- **M. Robert HENTGEN**, président de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., résidant à Bridel;
 - **M. Gabriel DEIBENER**, administrateur de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., résidant à Clemency.
-
- **M. Pit HENTGEN**, président, directeur général de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., résidant à Roedgen;
 - **M. Jean-Claude FINCK**, vice-président, président du comité de direction de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, résidant à Pontpierre;
 - **M. Michel BIREL**, directeur général adjoint de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, résidant à Moutfort;
 - **M. Gilbert ERNST**, directeur de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, résidant à Luxembourg;
 - **M. François PAULY**, administrateur de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., résidant à Luxembourg;
 - **M. Edmond SCHUMACHER**, vice-président de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., résidant à Luxembourg;
 - **M. Laurent SCHUMMER**, avocat, résidant à Luxembourg.



DIRECTION

- *M. Pit HENTGEN*, directeur général, résidant à Roedgen;
- *M. Luc THEMELIN*, directeur général adjoint, résidant à Lannen;
- *M. Gilbert HATZ*, directeur, résidant à Strassen;
- *M. Henri HOSTERT*, directeur, résidant à Olm;
- *M. Fernand SCHWEITZER*, directeur, résidant à Gonderange;
- *M. Steve BALANCE*, directeur adjoint, résidant à Cap;
- *M. Georges GOY*, directeur adjoint, résidant à Dudelange;
- *M. Jacques ZEYEN*, sous-directeur, résidant à Nospelt.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des activités de notre Société au cours de l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes avec annexes, ainsi que nos propositions d'affectation et de répartition du bénéfice.

Grâce notamment au succès confirmé de notre produit 'Easy Protect', les primes émises ont progressé de plus de 7% et atteignent ainsi EUR 181.038.481,66 contre EUR 168.935.190,17 en 2009. Suite à des modifications de nos traités de réassurance dans le groupe, les primes acquises nettes de réassurance ont par contre diminué de quelque 3%.

Sous l'effet notamment d'intempéries, la sinistralité de l'exercice s'est dégradée; en revanche, la charge globale des sinistres, nette de réassurance et tous exercices confondus s'est améliorée.

Par rapport à l'exercice précédent les frais généraux ont augmenté de l'ordre de 3,96% et restent sous contrôle.

Dans un environnement de taux bas, les revenus financiers récurrents liés aux placements à rendement fixe régressent.

En ce qui concerne les risques liés aux divers instruments financiers, qui ne renferment aucun produit dérivé, un suivi particulier est assuré pour:

- le risque de taux, qui est principalement géré par le biais de la duration du portefeuille obligataire, qui tient compte également de celle des passifs techniques ainsi couverts; par ailleurs des stress tests sont faits systématiquement et révèlent une bonne résistance de l'actif aux scénarios défavorables;
- le risque de crédit, qui est limité autant que possible par le recours à des titres obligataires d'émetteurs largement diversifiés et de haute qualité; ainsi toutes les obligations ont un rating au moins égal à A;
- le risque de prix, qui est minimisé à travers d'une part un important recours à des fonds d'investissement variés tant en ce qui concerne les politiques d'investissement que les gestionnaires impliqués, et d'autre part une approche très sélective quant aux positions d'actions individuelles;
- le risque de change, qui est négligeable dans la mesure où moins de 1,1% des actifs sont libellés en devises autres que l'euro.

Au niveau solvabilité, les simulations menées courant 2010 dans les différentes études d'impact (QIS 5), visant à la mise en place de nouvelles règles plus contraignantes et plus poussées sur le calcul de la solvabilité (dites Solvency II), ont confirmé notre excellente couverture.



En 2010 la Société n'a pas engagé de dépense en matière d'activités de recherche et de développement, n'a procédé à aucun rachat d'actions propres, et n'a pas fait usage de produits dérivés.

La Société n'a pas de succursale.

Il n'y a pas d'événements importants survenus après la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes au 31 décembre 2010.

Pour l'exercice 2011 nous prévoyons une progression normale de notre activité dans un contexte économique incertain.

Nous tenons à remercier la direction, le personnel et les agents du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés à l'exécution de leurs tâches.

Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 20.814.324,28 contre EUR 20.307.112,02 en 2009. Le report de l'exercice précédent est de EUR 15.065,44. Nous vous proposons de répartir le solde disponible de EUR 20.829.389,72 comme suit:

Dividende brut aux actionnaires	EUR 14.700.000,00
Attribution à la réserve impôt fortune	EUR 3.464.325,00
Attribution aux réserves libres	EUR 2.650.000,00
Report à nouveau	EUR 15.064,72

Si vous approuvez le bilan et le compte de profits et pertes de même que la répartition proposée, il sera distribué un dividende brut de EUR 4.200 par action.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2010.

Luxembourg, le 22 mars 2011
Le Conseil d'Administration



RAPPORT D'AUDIT

Aux actionnaires de
LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 Route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848-1, F: +352 494848-2900, www.pwc.lu
Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 00123693)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - Capital social EUR 516 950 - TVA LU17564447



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Représentée par

Luxembourg, le 18 avril 2011

Christiane SCHAUS

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances
BILAN AU 31 DECEMBRE 2010 (en EUROS)

ACTIF	2010	2009
Actifs incorporels (Notes 2A, 3A)	1.596.106,57	316.562,60
Placements (Note 3E)	407.063.968,38	404.413.223,29
Terrains et constructions (Notes 2B, 3B)	2.377.209,12	2.455.620,40
Placements dans des entreprises liées et participations (Notes 2D, 3C)	25.213.770,88	24.958.770,88
Parts dans des entreprises liées	22.213.875,00	21.958.875,00
Participations	2.999.895,88	2.999.895,88
Autres placements financiers (Notes 2E, 3D)	379.472.988,38	376.998.832,01
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	28.142.653,72	29.959.430,47
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	320.141.145,00	320.006.470,00
Autres prêts	38.929,66	47.664,39
Dépôts auprès des établissements de crédit	31.150.260,00	26.985.267,15
Part des réassureurs dans les provisions techniques	68.684.894,47	59.827.583,20
Provision pour primes non acquises	27.035.400,12	22.925.569,47
Provision pour sinistres	41.649.494,35	36.902.013,73
Créances (Notes 2F, 3F)	10.580.922,53	10.726.649,35
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur:	8.448.432,78	9.286.922,71
les preneurs d'assurance	1.132.476,01	1.694.547,30
les intermédiaires d'assurance	7.315.956,77	7.592.375,41
Créances nées d'opérations de réassurance	1.362.105,60	554.891,52
Autres créances	770.384,15	884.835,12
Autres éléments d'actif	5.021.798,28	7.480.175,46
Actifs corporels et stocks (Note 2B)	761.567,86	558.271,59
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	4.260.230,42	6.921.903,87
Comptes de régularisation	5.910.338,19	6.450.300,65
Intérêts et loyers acquis non échus	5.430.338,19	5.610.300,65
Autres comptes de régularisation	480.000,00	840.000,00
Total de l'actif	498.858.028,42	489.214.494,55

PASSIF	2010	2009
Capitaux propres	153.956.509,31	145.930.953,73
Capital souscrit (Note 3G)	35.000.000,00	35.000.000,00
Réserves	79.860.082,04	74.239.082,04
Réserve légale	3.500.000,00	3.500.000,00
Autres réserves (Note 3H)	76.360.082,04	70.739.082,04
Résultats reportés	15.065,44	28.953,42
Résultat de l'exercice	20.814.324,28	20.307.112,02
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves (Note 3I)	18.267.037,55	16.355.806,25
Provisions techniques (Note 2H)	288.422.372,09	284.033.373,96
Provision pour primes non acquises	58.856.634,75	60.659.779,05
Provision pour sinistres	229.565.737,34	223.373.594,91
Provisions pour autres risques et charges (Note 2I)	5.887.415,58	7.418.249,40
Provision pour pensions et obligations similaires	5.409.768,44	5.444.416,21
Provision pour impôts	216.700,00	1.738.700,00
Autres provisions	260.947,14	235.133,19
Dépôts reçus des réassureurs	32.507.569,25	34.281.029,44
Dettes (Note 3J)	17.900.412,19	17.367.138,02
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5.543.729,65	4.246.489,75
Dettes nées d'opérations de réassurance	6.072.436,21	7.979.731,68
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	6.284.246,33	5.140.916,59
Comptes de régularisation	183.750,00	183.750,00
Total du passif	498.858.028,42	489.214.494,55

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances
 COMPTE DE PROFITS ET PERTES SE CLÔTURANT AU 31 DÉCEMBRE 2010 (en EUROS)

COMPTE TECHNIQUE	2010	2009
Primes acquises, nettes de réassurance	125.780.805,60	129.816.045,54
Primes brutes émises (Notes 4A, 4B)	181.038.481,66	168.935.190,17
Primes cédées aux réassureurs	- 61.170.651,01	- 45.910.387,10
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	1.803.144,30	9.768.352,96
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	4.109.830,65	- 2.977.110,49
Produits des placements alloués transférés du compte non technique (Note 2J)	9.606.924,71	10.978.937,42
Autres produits techniques, nets de réassurance	5.870.201,37	6.338.306,82
Charge des sinistres, nette de réassurance	- 90.284.369,82	- 95.553.406,51
Montants payés	- 88.839.708,01	- 83.624.093,99
Montants bruts	- 119.179.933,16	- 106.190.449,20
Part des réassureurs	30.340.225,15	22.566.355,21
Variation de la provision pour sinistres	- 1.444.661,81	- 11.929.312,52
Montant brut	- 6.192.142,43	- 3.560.670,61
Part des réassureurs	4.747.480,62	- 8.368.641,91
Frais d'exploitation nets	- 33.354.561,73	- 35.005.407,08
Frais d'acquisition (Note 2G)	- 27.281.415,92	- 24.607.751,05
Frais d'administration	- 15.533.794,92	- 15.363.414,57
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	9.460.649,11	4.965.758,54
Autres charges techniques, nettes de réassurance	- 64.857,64	- 154,35
Résultat du compte technique	17.554.142,49	16.574.321,84

COMPTE NON TECHNIQUE	2010	2009
Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie	17.554.142,49	16.574.321,84
Produits des placements (Note 4D)	25.862.985,11	31.495.758,58
Produits des autres placements	14.730.382,61	16.313.151,63
Produits provenant des terrains et constructions	422.494,57	810.626,86
Produits provenant d'autres placements	14.307.888,04	15.502.524,77
Profits provenant de la réalisation de placements	11.132.602,50	15.182.606,95
Charges des placements	- 4.613.770,16	- 2.754.132,73
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 4.286.693,64	- 2.440.016,24
Corrections de valeurs sur placements	- 327.076,52	- 299.196,23
Pertes provenant de la réalisation des placements	0,00	- 14.920,26
Produits des placements alloués transférés au compte technique (Note 2J)	- 9.606.924,71	- 10.978.937,42
Autres produits	1.396.342,38	1.414.970,63
Autres charges y compris les corrections de valeur	- 1.392.219,53	- 1.410.832,68
Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves	- 3.118.312,38	- 13.225.287,86
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves	1.207.081,08	6.650.655,26
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	- 6.475.000,00	- 7.765.179,60
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts	20.814.324,28	20.001.336,02
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent	0,00	305.776,00
Résultat de l'exercice	20.814.324,28	20.307.112,02



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

Note 1. Généralités

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances a été constituée le 25 juillet 1989 par LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, actionnaires à concurrence de 60% respectivement 40%.

Elle a pour objet de faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, généralement quelconques dans toutes les branches autres que la branche Vie, tant dans le Grand-Duché qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres se rapportant directement à l'objet social ou qui sont de nature à en promouvoir et à en faciliter la réalisation.

Elle continue les activités d'assurance 'autres que Vie' de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., créée le 29 février 1920 comme première compagnie d'assurances luxembourgeoise.

Note 2. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

A noter que la Société est incluse dans les comptes consolidés établis par LA LUXEMBOURGEOISE S.A., 10, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Les comptes de la Société sont également intégrés dans les comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

Certains postes du compte de profits et pertes publiés de l'année 2009, qui prévalent, ont été retraités afin d'assurer la comparabilité avec les comptes au 31 décembre 2010.

2A. Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient; ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

2B. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué de corrections de valeur calculées sur la base de la durée d'utilisation probable.

Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont:

<u>Elément</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Constructions	linéaire	2 - 10 %
Matériel	linéaire	20 - 25 %
Mobilier	linéaire	10 %

2C. Conversion des devises

Les postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées dans le résultat de l'exercice.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.





1



3



2

2D. Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont évaluées au coût d'acquisition historique.

A la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable et qu'il apparaît que la dépréciation revêt un caractère durable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2E. Autres placements financiers

A la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2F. Créances

Les créances sont inscrites au bilan au montant le moins élevé de la valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation.

Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2G. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont intégralement pris en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2H. Provisions techniques

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis. La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur la base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

2I. Provisions pour autres risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

2J. Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Afin de donner une image plus correcte du résultat technique, la part des revenus des placements provenant d'actifs représentatifs de provisions techniques y a été réaffectée sur base de calculs tenant compte le mieux possible de l'origine des produits et des charges y afférents.

Note 3. Notes relatives à certains postes du bilan

3A. Actifs incorporels

Les mouvements survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit:

Valeur comptable au 01.01.2010	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2010
316.562,60	1.775.592,32	0,00	496.048,35	1.596.106,57



3B. Terrains et constructions

Sous ce poste figurent trois immeubles à Ettelbruck.

Les mouvements survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit:

Valeur comptable au 01.01.2010	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2010
2.455.620,40	0,00	0,00	78.411,28	2.377.209,12



La valeur comptable des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre de la Société s'élève à EUR 59.924,31.

A noter que les plus-values affectées aux terrains et constructions sur la base des dispositions de l'article 54 L.I.R. ont été reprises au passif du bilan sous la rubrique «Postes spéciaux avec une quote-part de réserves», ceci conformément à l'article 32 de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances.





3C. Placements dans des entreprises liées et participations

Les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 25% du capital sont les suivantes :

Nom et siège	Fraction du capital détenu	Capitaux propres au 31.12.2010 (EUR)	Résultat du dernier exercice (EUR)	Valeur comptable au 31.12.2010 (EUR)	Valeur actuelle au 31.12.2010 (EUR)(*)
LA LUXEMBOURGEOISE RE, Société Anonyme de Réassurance 10, rue Aldringen L-1118 Luxembourg	85%	5.000.000,00	0,00	4.250.000,00	4.250.000,00
AM BANN 3-5, S.A. 10, rue Aldringen L-1118 Luxembourg	50%	29.424.469,55	-249.138,46	17.708.875,00	17.708.875,00
DKV Luxembourg S.A. 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg	25%	21.686.976,41	1.859.555,02	2.999.895,88	5.886.632,86
APROBAT lalux-assurances S.A. 10, rue Aldringen L-1118 Luxembourg	51%	500.000,00	-	255.000,00	255.000,00

(*) Ces montants correspondent à la valeur actuelle de la quote-part détenue par la Société au 31 décembre 2010 dans les entreprises reprises dans ce tableau.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a participé à concurrence de 51% pour un montant de EUR 255.000 dans le capital de la société APROBAT lalux-assurances S.A. constituée par acte notarié du 9 juillet 2010.

3D. Autres placements financiers

Sous la rubrique «Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement» la Société détient des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

Sous le poste «Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe» les titres d'émetteurs étatiques et d'organismes internationaux sont repris pour un montant total de EUR 238,9 millions.

Pour ce même poste, le montant de la différence positive entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition s'élève à EUR 1,77 millions à la clôture de l'exercice.

Des corrections de valeur sont constituées, pour la seule application de la législation fiscale en vertu de l'article 64,1e) de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, pour un montant de EUR 6,24 millions.



3E. Placements

En fin d'exercice les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 442.867.266,14 qui se décompose comme suit:

Terrains et constructions	8.260.004,30
Placements dans des entreprises liées et participations	28.100.507,86
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	39.292.916,82
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	336.024.647,50
Autres prêts	38.929,66
Dépôts auprès des établissements de crédit	31.150.260,00

La valeur actuelle de ces éléments est déterminée comme suit:

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation;
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les terrains et constructions ont été évalués en fin d'exercice sur la base d'une combinaison de la méthode dite 'du coût' et de celle dite 'du revenu'.

3F. Créances

Sous cette rubrique figurent des créances sur des entreprises liées pour un total de EUR 1,344 millions.

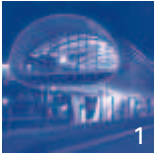
Il n'y a pas de créances d'une durée supérieure à 1 an.

3G. Capital souscrit

Le capital social est représenté par 3.500 actions, entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

3H. Autres réserves

Sous ce poste sont inscrites les réserves libres ainsi que la réserve pour impôt sur la fortune imputée. Conformément aux dispositions légales afférentes, le montant de EUR 2.257.775 affecté en 2005 à la réserve pour impôt sur la fortune imputée a désormais le caractère de réserve libre.



3I. Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous ce poste se compose des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

	Quote-part non encore affectée	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles	Total
Solde au 01.01.2010	1.195.714,82	15.160.091,43	16.355.806,25
Immunsation 2010	3.118.312,38	–	3.118.312,38
Reprise quote-part non affectée	- 1.195.714,82	–	-1.195.714,82
Amortissement 2010 sur plus-values affectées aux immeubles	–	- 11.366,26	- 11.366,26
Solde au 31.12.2010	3.118.312,38	15.148.725,17	18.267.037,55

3J. Dettes

A la clôture de l'exercice il n'y a pas de dettes envers les entreprises liées. Les dettes envers la maison-mère s'élèvent à EUR 0,07 million.

A noter qu'il n'y a pas de dettes d'une durée supérieure à 5 ans au 31 décembre 2010.

Note 4. Notes relatives à certains postes du compte de profits et pertes

4A. Chiffres-clé de l'activité d'assurance (en milliers d'EUR)

Primes brutes émises	181.038,48
Primes brutes acquises	182.841,63
Charges des sinistres brutes	- 125.372,08
Frais d'exploitation bruts	- 42.815,21
Solde de réassurance	- 16.276,94

4B. Ventilation par groupe de branches à l'intérieur de l'assurance directe (en milliers d'EUR)

	AUTOMOBILE-RESPONS. CIVILE	AUTOMOBILE-AUTRES BRANCHES	INCENDIE ET AUTRES DOMMAGES AUX BIENS
Primes brutes émises	40.003,77	59.275,47	57.968,34
Primes brutes acquises	41.422,31	60.920,65	57.389,38
Charges des sinistres brutes	- 25.841,52	- 66.292,31	- 27.548,65
Frais d'exploitation bruts	- 8.632,10	- 13.761,11	- 14.307,76
Solde de réassurance	- 6.725,55	6.127,96	- 15.133,92

L'intégralité des primes brutes en assurance directe a été souscrite au Grand-Duché de Luxembourg.

4C. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurance et afférentes à l'assurance directe s'élève à EUR 21,1 millions et figure sous le poste de frais d'acquisition.

4D. Produits des placements

Sous ce poste figurent des produits provenant d'entreprises liées pour un montant de EUR 19.635,16.

4E. Effectifs

A la fin de l'exercice 2010, la Société a occupé 285 personnes, dont 39 à temps partiel. L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants: 26

Salariés: 259

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit:

(en millions d'EUR)

Rénumérations	:	16,69
Charges sociales	:	2,21
dont pensions	:	0,85

4F. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants

a) Conseil d'Administration : EUR 172.500,00 (7 personnes)

b) Dirigeants : EUR 3.798.410,86 (28 personnes
en moyenne, dont 2 à temps partiel)

4G. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Le montant des honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2010 s'élève à EUR 75.325,00 (ttc) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings dans le cadre de la préparation des comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT.

Note 5. Engagements hors bilan

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, la Société est engagée irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2010, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous 'Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement'.

A la même date, la Société est engagée pour un montant de EUR 2,56 millions en relation avec ces contrats d'acquisitions.

Au 31 décembre 2010, la Société a des engagements de EUR 344.938,70 portant sur différents contrats de leasing.



Crédits photographiques:
ATELIER d'ARCHITECTURE et de DESIGN JIM CLEMES S.A.
Agence BLITZ (couverture)

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances

Siège social:
L-1118 LUXEMBOURG
10, rue Aldringen

Téléphone: 4761-1
Téléfax: 4761-300
email: groupeLL@lalux.lu
www.lalux.lu

R.C.S. Luxembourg: B31 035

